

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2011**

**FONCTION : CINEMA**

Par Aude Vermeil, directrice

Apport de Luc Peter, responsable des services aux professionnels

Mars 2012

## Sommaire

1.	Introduction	3
2.	Les événements de FC	5
3.	Les services aux professionnels	9
4.	L'équipe FC	10
5.	La Fondation Romande pour le Cinéma	11
6.	Les Cinémas du Grütli	14
7.	Le RAAC	16
8.	Conclusion	18

### Annexes

I.	Données statistiques	20
II.	Discours inaugural du RAAC lors du Forum 4 (novembre 2011)	24

## Introduction

S'atteler à rédiger le rapport annuel de nos activités est un moment particulier, qui oblige à porter un regard plus distancé et analytique sur l'ensemble de nos actions, somme toute fort précieux.

2011 a été une année riche et contrastée. La Fondation Romande pour le Cinéma a enfin vu le jour !

Luc Peter, nommé délégué au sein du Conseil de Fondation par l'Assemblée Générale de FC, revient en détail sur les différentes étapes qui ont jalonné sa mise en œuvre dans le présent rapport.

L'autre projet, qui a évolué et connu des étapes décisives en 2011, c'est la reprise des salles de cinéma du Grütli par son nouveau directeur, Edouard Waitrop. Ce dernier a pris ses fonctions au printemps. Comme vous le constaterez dans ces lignes, les objectifs de FC dans ces deux projets très importants pour l'ensemble de la branche ont connu des fortunes diverses.

Si, pour la Fondation Romande nous partageons le plus souvent la même vision que les pouvoirs publics, pour les Cinémas du Grütli, ce ne fut, et de loin, pas le cas !

Il est intéressant de relever que les autorités ont souhaité créer des fondations de droit privé pour ces deux nouvelles structures, et que pour chacune d'elles, elles ont pris soin de rester majoritaires au sein de leurs conseils respectifs.

La politique culturelle, qui a prévalu des années 70 jusqu'il y a peu, à savoir que les deniers publics en faveur de la culture étaient investis *par délégation* à des structures indépendantes, certes avec parfois des représentants des collectivités ou des parlements au sein de leurs instances, est aujourd'hui remise en cause. Ces deux nouvelles structures représentent donc un tournant, un changement de paradigme important, puisque deux institutions d'importance comme les Cinémas du Grütli et l'organe qui attribue la quasi totalité de la manne des cantons et des villes romands, sont aujourd'hui de facto contrôlées par les élus et leurs administrations.

Pour la Fondation Romande, cette nouvelle logique est compréhensible, puisque le projet extourne une compétence qui était jusqu'ici gérée par les administrations en interne (les aides sélectives à la production). On peut d'ailleurs considérer dans la nomination de 5 membres issus des professionnels au sein du Conseil de Fondation - qui s'ajoutent aux dix sièges des pouvoirs publics - un véritable progrès par rapport au mode de gestion antérieur.

En effet, le dialogue entre les professionnels et les autorités est devenu pérenne et s'est ainsi renforcé. Ces échanges, tout au long de l'année 2011 ont été constructifs, d'autant qu'ils ont permis également à tous les cantons de prendre des décisions collégiales.

Il est plus que positif pour l'avenir de FC que nous ayons obtenu un siège au sein de ce Conseil. Notre rôle « historique » d'interface avec la Ville et le Canton de Genève est ainsi reconnu.

L'équipe et le Comité sont conscients de la responsabilité que cela implique, en terme de transparence vis-à-vis de nos membres (trois événements ont d'ailleurs déjà été organisés depuis septembre 2011 pour informer la branche), mais aussi parce que ce rôle de relais actif doit rester efficace et réel.

En revanche, l'implication plus forte de nos autorités dans les décisions stratégiques de certaines nouvelles institutions semble plus problématique concernant les Cinémas du Grütli.

Effectivement, outre le travail que devait fournir ce nouveau Conseil de Fondation (établissement des règlements internes, des contrats de travail, etc.), qui demande objectivement un engagement conséquent et difficilement conciliable avec les cahiers des charges des fonctionnaires, la position des représentants des pouvoirs publics s'est avérée souvent inconfortable et en porte-à-faux entre les intérêts de l'institution et leurs propres responsabilités.

Notre Comité a d'ailleurs longuement hésité avant d'accepter de siéger au sein de ce Conseil. A ce jour, et fort de cette expérience d'une année complète de fonctionnement, la composition du Conseil a de fortes chances d'être modifiée prochainement. Plus de détails sont développés dans le présent rapport au chapitre réservé à ce dossier. Affaire à suivre, donc.

2011 a aussi été pour la salle de projection de Fonction : Cinéma l'année du passage au DCP ! Cet important investissement a été jugé nécessaire, pour que cette salle, très utilisée depuis sa rénovation, reste à la pointe des technologies les plus usitées par nos membres.

Par ailleurs, nous avons également pu, grâce à la Loterie Romande, proposer une application iPhone de l'Annuaire Romand du Cinéma, et organiser une fête pour son lancement à Locarno. Soirée qui a également permis de célébrer la création de la Fondation Romande du Cinéma.

En définitive, ce fût une année dense et intense, aux nombreuses activités portées par un Comité impliqué. La cohésion entre l'équipe de Fonction : Cinéma et le Comité permet à nos projets de se construire dans les meilleures conditions.

Aude Vermeil

## Les événements de FC

En 2011, Fonction : Cinéma a organisé 10 événements destinés aux professionnels, dont certains s'adressaient également à un public plus large.

Chacun de ces événements favorise les rencontres entre les professionnels et constitue ainsi un espace privilégié pour développer et renforcer les réseaux au sein de la branche cinématographique.

Le nombre d'événements un peu plus restreint qu'en 2010 s'explique par le choix du Comité d'organiser pendant le Festival de Locarno une soirée exceptionnelle pour le lancement de l'application iPhone de l'Annuaire. Dans un premier temps, nous souhaitions associer les cantons romands et la Ville de Genève à cet événement qui devait permettre d'inviter l'ensemble de la branche. Finalement, la constitution juridique de la Fondation Romande pour le Cinéma ayant été incertaine jusqu'à la dernière minute, les collectivités n'ont pas souhaité s'engager en tant qu'hôtes partenaires à cette fête.

Fonction : Cinéma a donc élaboré seul cet événement qui, s'il s'est avéré plus modeste que prévu, a été un réel succès, tant par la qualité de son organisation que par le plaisir des invités à se rencontrer. Les frais liés à cette soirée nous ont donc contraints à organiser deux ou trois événements de moins qu'en 2010.

Cependant, il faut noter que les événements proposés ont tous rencontré un franc succès. Nous avons fréquemment des retours positifs sur la qualité de ces soirées, ce qui est très encourageant !

Par ailleurs, Alessandra Moresco, responsable des événements ces quatre dernières années a quitté son poste fin 2011. Elle dirige aujourd'hui la nouvelle plateforme VOD suisse d'UniversCiné. Qu'elle soit ici chaleureusement remerciée pour son engagement auprès de Fonction : Cinéma. Vous êtes nombreux à avoir apprécié son travail et nous avons été très heureux de collaborer avec elle. Après un processus de recrutement intense en octobre et novembre, Frédérique Lemerre a été engagée pour la remplacer début 2012.

Voici donc la liste de nos événements en 2011 :

**1) 28 janvier 2011 / Workshop (tout public)**

**SEMINAIRE D'ECRITURE FICTION**

*Intervenant: Guy Meredith (scriptdoctor)*

L'UER, l'Etat de Genève, la Ville de Genève, en collaboration avec Fonction: Cinéma ont invité le public à une journée de séminaire sur le « Story Telling » présentée par Guy Meredith, scriptdoctor anglais de renom. Dans cet atelier, Guy Meredith a présenté les différentes façons de construire et de modifier la narration linéaire.

*68 personnes étaient présentes pour cet événement.*

**31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2011/ Sessions individuelles (sur rendez-vous)**

**SESSIONS AVEC GUY MEREDITH**

Guy Meredith a effectué 11 séances individuelles pour analyser des projets de films de fiction et de séries de producteurs ou réalisateurs romands.

*Onze scénarios en cours d'écriture ont ainsi pu profiter de l'expertise de Guy Meredith.*

**2) 3 février 2011 / Workshop (tout public)**

**BONNE PIOCHE**

**Rencontre avec les trois membres fondateurs de cette société de production**

*Intervenants :* Yves Darondeau, Christophe Lioud et Emmanuel Priou

Fonction : Cinéma a reçu les producteurs de la société *Bonne Pioche* qui ont expliqué leur parcours de manière passionnante. La soirée s'est poursuivie avec la projection d'une des dernières productions de *Bonne Pioche*, le documentaire sur le célèbre producteur « Toscan » en présence de la réalisatrice Isabelle Partiot-Piéri.

*82 personnes étaient présentes pour cet événement.*

**3) 8 février 2011 / Workshop (pour les professionnels)**

**RENCONTRE AVEC URS FITZE ET ALBERT CHOLLET**

Fonction : Cinéma a invité les professionnels à rencontrer Urs Fitze et Albert Chollet, afin d'en savoir plus sur leurs objectifs et orientations dans le cadre de leurs nouvelles responsabilités à la SSR et la RTS. Suite à leur présentation, les professionnels ont eu l'occasion de leur poser des questions ou de partager avec eux leurs aspirations ou leurs craintes, dans un contexte de production qui évolue rapidement.

*63 personnes ont participé à ce workshop.*

**4) 3 mars 2011 / Mode d'emploi (pour les professionnels)**

**DROIT A L'IMAGE**

*Intervenant : Bertil Cottier, Professeur en sciences de la communication.*

Cet événement était consacré aux questions juridiques que posent les tournages en extérieur par exemple. Qu'a-t-on le droit de filmer sans autorisation ? Quelle jurisprudence prévaut en Suisse ?

Monsieur Cottier, spécialiste de ces questions, a pu dresser un tableau clair, « technique » et juridique, grâce notamment à des photos et des images extraites du tournage du documentaire « Super » de Laurent Graenicher.

*58 producteurs et réalisateurs de documentaire étaient présents*

**5) 23 mai 2011 / Mode d'emploi (pour les professionnels)**

**NOUVELLE LOI SUR LE CHÔMAGE**

*Intervenants: Daniel Gibel (monteur, trésorier du Comité d'Action Intermittents), Jacob Berger (réalisateur, membre du Comité 12a) et Fabienne Abramovich (réalisatrice, présidente du Comité d'Action Intermittents).*

La nouvelle loi sur le chômage est en vigueur depuis le 1er avril 2011, cette dernière a soulevé de nombreuses questions pour les intermittents. Les intervenants ont exposé les combats menés et les victoires remportées, notamment celles du Comité 12a, tout en clarifiant les subtilités de cette nouvelle loi dont les applications, au cas par cas, restent complexes à appréhender.

*55 auteurs, réalisateurs, acteurs et producteurs étaient présents lors de cette séance d'informations*

**6) 7 août 2011**

**DINER AU FESTIVAL DU FILM DE LOCARNO**

Cette soirée a réuni les personnalités importantes engagées en faveur du cinéma romand, ainsi que des cinéastes et des producteurs. Cela a été l'occasion de saluer les différentes initiatives et collaborations romandes qui se sont récemment concrétisées: la nouvelle Fondation Romande pour le Cinéma, le Master en cinéma de la HEAD et de l'ECAL, la création d'une application iPhone de l'Annuaire Romand du Cinéma.

Les professionnels ont aussi pu rencontrer le nouveau magistrat de la Ville de Genève en charge de la culture, Sami Kanaan, ainsi que le nouveau directeur des salles de cinéma du Grütli, Edouard Waitrop.

*50 personnes ont participé à ce dîner.*

**7) 29 septembre 2011 / Mode d'emploi (pour les professionnels)**

**L'AIDE SELECTIVE DE LA FONDATION ROMANDE**

*Intervenants: Jean-Marc Frohle, Luc Peter, Joanne Bourgeois et Aude Vermeil.*

Les intervenants ont exposé concrètement les règlements de cette aide sélective et répondu aux questions des professionnels.

*145 réalisateurs et producteurs ont assisté à cette présentation.*

#### **8) 14 octobre 2011 / Atelier (nombre restreint de participants)**

##### **FACE TO FACE**

Fonction : Cinéma a organisé une nouvelle journée de rencontres entre la relève et les producteurs romands établis.

Pendant cette journée, les jeunes réalisateurs et/ou scénaristes ont rencontré des producteurs, qui avaient reçu en amont la présentation de leur projet. Ils ont eu 10 minutes de « face à face » pour parler de leur film, de leurs envies et de possibles futures collaborations.

Il s'agissait de faciliter les liens professionnels entre jeunes talents (diplômés d'écoles de cinéma ou réalisateurs de la relève) et producteurs à partir de projets sélectionnés par Fonction : Cinéma.

Producteurs présents : Alva Films, Agora Films (distributeur), CAB Productions, IDIP Films, Intermezzo Films SA, Le Flair, Louise Productions, Imagia, Jump Cut Productions, Rita Productions.

Réalisateurs présents : Catherine Baroni, Giuseppe Bianco, Chloe Gagliardini, Rani Gillioz, Sylvain Magne, Cristina Palma de Figueiredo, Daniel Petitjean, Cyrille Polla, Marin Raguz, Géraldine Rod, Lionel Rupp, Catherine Saidah, Natacha Veen.

#### **9) 1er décembre 2011 / Mode d'emploi (pour les professionnels)**

##### **RENCONTRE AVEC IVO KUMMER ET ROBERT BONER**

Point sur les nouveaux régimes d'encouragement de l'OFC et les critères d'attribution de la Fondation Romande du Cinéma. Les deux piliers des soutiens à la production devront s'entendre ! C'est l'intérêt de la branche de coordonner leurs actions. Lors de cette soirée, les nouveaux responsables des fonds ont pu exposer leurs objectifs et leur vision en matière de politique d'attribution. Cette rencontre a également permis à l'ensemble des présents de faire état des graves difficultés de l'ensemble des producteurs romands à collaborer avec Olivier Muller, fonctionnaire à l'OFC.

*114 participants.*

## Les services aux professionnels

### Conseils de production

#### **Conseils pour les dossiers de production, l'élaboration des budgets et la stratégie des plans de financement**

En 2011, Luc Peter a eu plus de 40 rendez-vous pour des conseils de production. Destinées principalement à la relève, ces consultations servent à aider des producteurs ou des réalisateurs à élaborer des dossiers de production, à établir budgets et plans de financement. Certaines personnes ont fait appel à plusieurs reprises à ces conseils, ce qui démontre l'utilité d'un tel service unique en Suisse romande.

Certains professionnels expérimentés ont également sollicité ce service, notamment au sujet de la nouvelle Fondation Romande pour le Cinéma qui a modifié les habitudes de production.

### Location de la salle de projection

Notre salle a été à nouveau très utilisée en 2011 pour notre plus grande fierté ! Comme vous le verrez dans les statistiques en annexe, la salle est louée aussi bien pour des projections privées que publiques.

Par conséquent, nous l'entretiens avec soin, afin qu'elle reste le bijou qu'elle est : réfection des peintures en 2011, installation du DCP, réfection de l'installation électrique du bar prévue pour 2012, car depuis sa rénovation, elle n'est pas optimum.

La mise à disposition de cette salle de projection est une chance unique en Suisse romande. Très fréquentée, elle est aussi l'image phare de notre association aux yeux du grand public.

Notre team de techniciens, qui s'occupe des projections et de la mise à jour de l'installation, est performant et se forme en permanence afin de répondre au mieux aux différents besoins et formats qui y sont projetés. Laetitia Mahrer, qui gère les locations, doit aussi être ici remerciée pour son travail conséquent qui assure un service aux membres à la fois indispensable et performant.

### Bourses DIP

Vous trouverez le détail des attributions des bourses 2011 en annexe I du présent rapport.

## Annuaire Romand du Cinéma et Site internet FC

Une application iPhone a été réalisée pour promouvoir davantage l'Annuaire Romand du Cinéma. La fréquentation du site prouve que cet annuaire répond à une demande et sa mise à jour, aujourd'hui en lien direct avec notre base de données interne, a permis un gain de temps de travail considérable et bienvenu !

L'application a pu voir le jour grâce au soutien de la Loterie Romande.

Nous souhaitons l'an prochain nous pencher sur l'amélioration de notre site internet. Frédérique Lemerre, familière des nouvelles technologies, pourra suivre ce dossier. Elle a déjà, en ce début d'année 2012, permis d'améliorer notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...).

La visibilité sur la toile est incontournable aujourd'hui pour communiquer sur nos activités. L'envoi de mails réguliers, soit réservés à nos membres, soit à l'ensemble de la branche, maintient notre présence dans les esprits de chacun.

L'augmentation du temps de travail dévolu à ces nouveaux outils est impressionnant, ce qui est le lot de la majorité des structures aujourd'hui.

Tout notre art consiste à doser sagement l'information utile, en évitant le « déferlement » de mails, qui peut être fort désagréable au quotidien pour chacun de nos membres. Nous espérons trouver le juste milieu, mais c'est un exercice d'équilibriste. Ce dossier sera à suivre dans les mois qui viennent.

## L'équipe de FC

A l'occasion du départ d'Alessandra Moresco (engagée à 50%), il a été décidé de fusionner les postes d'assistante de direction et de responsable des services aux professionnels et des événements. En effet, le poste d'assistante de direction était pourvu à 40%. Ces temps de travail morcelés rendaient malaisé le suivi des dossiers. Le besoin de coordination entre l'équipe prenait du temps, et il a paru plus adéquat de créer un poste à 80% qui remplissent les deux missions.

Ainsi, nous nous sommes séparés à regret de Corinne Martin. Nous la remercions pour son travail et lui souhaitons le meilleur pour la suite de son activité professionnelle.

L'équipe est donc composée aujourd'hui de Luc Peter, Laetitia Mahrer, Nicole Mudry, Frédérique Lemerre et Aude Vermeil.

Cinq projectionnistes assurent les visionnements de la salle : Michael Pfenninger, Maxx Perraud, Amos Dishon, Museng Fischer et Damien Molineaux.

# Fondation Romande pour le Cinéma

## Cinéforum 2011, Luc Peter

Fonction : Cinéma a activement participé à la réflexion et à l'élaboration de la Fondation Romande pour le Cinéma. De 2009 à 2011, Fonction : Cinéma était présente dans le groupe de travail composé de représentants des collectivités publiques concernées et de représentants des professionnels. Pour les professionnels, il y a eu 2 délégués du Forum romand en 2009-2010 (Jean-Michel Cruchet et Thierry Spicher) puis 4 dès fin 2010 (Frédéric Gonseth, Jean-Marc Frohle, Gérard Ruey et Pierre-André Thiebaud). Aude Vermeil et Luc Peter étaient les représentants des professionnels pour Fonction : Cinéma.

La position de Fonction : Cinéma a toujours été de soutenir la mise en place de la Fondation Romande pour le Cinéma, afin d'augmenter les fonds pour la création cinématographique, mais aussi pour renforcer le poids de la production romande face aux partenaires nationaux que sont l'OFC et la RTS / SSR.

Fonction : Cinéma a été une force de proposition importante durant tout le processus d'élaboration, ainsi qu'une des voies pour informer et discuter des modèles au sein de la profession. A cet égard, Fonction : Cinéma a joué son rôle de lieu de rencontre, de réflexion et de discussion si important dans ce milieu.

En septembre 2010, un pas important a été franchi avec la validation unanime du projet de Fondation par tous les cantons et villes partenaires réunis lors de la CIIP (Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique).

Fin 2010 et début 2011 ont eu lieu de nombreuses séances du groupe de travail pour finaliser le projet de la Fondation Romande pour le Cinéma, notamment l'élaboration de l'organigramme et des cahiers des charges des différents postes à pourvoir.

Plusieurs options s'opposaient, notamment sur l'organigramme:

- 1) Mettre en place trois postes avec un directeur de la Fondation et deux responsables des aides (un pour le sélectif, un pour le complémentaire)
- 2) Mettre en place deux postes avec un directeur de la Fondation qui est aussi responsable d'une des deux aides, et un second poste pour l'autre aide
- 3) Mettre en place une Fondation qui ne gèrerait que l'aide sélective et maintenir le Fonds REGIO pour l'aide complémentaire

De nombreuses discussions ont eu lieu au sein de la profession à propos de ces trois options et notamment sur l'opportunité de scinder en deux la Fondation, afin de maintenir le Fonds REGIO pour l'aide automatique.

Pour Fonction : Cinéma, il était essentiel de maintenir une Fondation unique, afin de rester une force face à des partenaires comme l'OFC et la RTS/SSR. Nous avons défendu cette position qui nous semblait essentielle, tant devant nos membres, qu'au sein du Forum romand. Cela étant, le Comité de Fonction : Cinéma a toujours estimé que le soutien de la Loterie était indispensable au cinéma et a défendu l'intégration du fonds REGIOFilms à la Fondation, si les Loteries romandes garantissaient leurs

dons pour la nouvelle Fondation.

Les hésitations de la profession et une demande écrite du Forum allant dans le sens d'une séparation en deux entités distinctes ont poussé les magistrats Charles Beer et Patrice Mugny à organiser une réunion avec toute la profession en mai 2011. A quelques jours de la création effective de la Fondation, les deux magistrats ont signalé que les autorités (cantons romands et villes de Genève et de Lausanne) n'accepteraient pas de créer une Fondation qui ne gérerait que la moitié des 10 millions dévolus au cinéma. Cette réunion a conforté la position défendue par Fonction : Cinéma de créer une Fondation unique et forte.

Suite à cette rencontre, le Forum a retiré sa demande de diviser en deux la Fondation. Par conséquent, l'association REGIO a programmé sa dissolution pour 2012.

Ainsi, l'aide complémentaire a été gérée par REGIO en 2011, alors que la Fondation mettait en place deux sessions d'aide sélective. Depuis le début de l'année 2012, la Fondation gère l'ensemble des aides romandes pour le cinéma (aides complémentaires et aides sélectives).

A la fin du mois de mai 2011, la Fondation Romande pour le Cinéma était approuvée par tous les partenaires et les autorités qui ont finalisé sa création juridique.

La Ville de Genève a entièrement voté les augmentations nécessaires à sa part de financement (2.5 millions voté par le conseil municipal). De son côté, le Canton de Genève finalisera sa décision en 2012 pour un financement de 1,5 millions, le solde (1million) étant comblé par la Loterie Romande. Une augmentation sur 3 ans est prévue (mais pas encore votée) pour parvenir au financement total de sa part, soit 2,5 millions par an. La votation concernant ces crédits était agendée fin 2012, mais une commission a remis en cause la convention de 4 ans qui était prévue. Une convention de 2 ans et l'approbation des crédits 2012-2013 devraient être entérinés mi 2012.

Le Conseil de Fondation, composé de 15 membres (10 délégués des autorités et 5 représentants des professionnels), s'est très rapidement réuni. Aude Vermeil et Luc Peter sont tous les deux membres du Conseil de Fondation. Luc Peter fait également partie du Bureau du Conseil de Fondation.

### **Accueil de la Fondation Romande à FC pendant 6 mois**

La mise en place de la Fondation a nécessité encore beaucoup de travail et de réflexion, afin de rendre opérationnel ce projet.

Dans un premier temps, le Conseil de Fondation a décidé de nommer - pour les six mois restant en 2011- un responsable pour sa mise en place. Le Bureau a auditionné deux candidats, Jean-Michel Cruchet et Robert Boner, et a nommé Robert Boner, ainsi que Joanne Bourgeois, son adjointe.

Pour les 6 premiers mois d'existence de la Fondation (juillet-décembre 2011), Fonction : Cinéma a mis à sa disposition un bureau dans ses locaux.

Robert Boner et son équipe (Joanne Bourgeois et Karim Sayad) ont concrétisé un accord avec le Fonds REGIO pour assurer un taux de bonification de presque 70% aux films soutenu par REGIO en 2011. Cela a nécessité de prélever un montant de près de 400'000 CHF sur le budget 2012, qui ne pourra pas assurer de primes à la continuité. D'autre part, certains projets dont les tournages sont à cheval sur 2011 et 2012 seront pris en charge par le budget 2012 de la Fondation.

L'équipe de la Fondation a aussi mis en place un site internet, a finalisé l'adaptation des règlements, et surtout la mise sur pieds de deux sessions d'aide sélective (organisation du conseil consultatif des professionnels et de la commission sélective de 7 membres). Plus de 40 dossiers ont été analysés lors de la première session et près de 60 lors de la seconde. Pour ces 2 sessions, les aides octroyées dépassent légèrement les 2 millions.

Parallèlement, des appels à candidature ont été lancés sous la conduite du Bureau de Fondation. Un premier appel pour le poste de secrétaire général s'est déroulé durant l'été. Une quarantaine de candidats ont envoyé leur dossier, 6 candidats ont été auditionnés par le Bureau de Fondation. Le Conseil a nommé Robert Boner.

Puis il y a eu deux appels à candidatures pour les postes de :

- responsable de l'aide sélective et adjoint au secrétaire général
- responsable de l'aide complémentaire et des statistiques

Plusieurs entretiens ont été menés par Robert Boner et le Bureau de Fondation pour ces postes. Le Conseil a confirmé les choix d'engager :

- Patrizia Pesko comme responsable de l'aide sélective
- Matthias Bürcher comme responsable de l'aide complémentaire

La Fondation s'est installée dans ses locaux du bâtiment du Grütli en janvier 2012. L'équipe de la Fondation sera au complet dès avril 2012 ; Matthias Bürcher et Catherine Prevedello (secrétaire comptable) ont rejoint l'équipe au début de l'année, alors que Patrizia Pesko débutera son mandat en avril.

Des adaptations des règlements ont été effectuées début 2012 suite aux expériences tirées des deux premières sessions sélectives. La mise en place de la Fondation nécessitera encore des discussions et des ajustements tout au long de cette année, afin de trouver un équilibre global. Dans cette optique, Fonction : Cinéma poursuit son travail de réflexion et discussion avec la Fondation, ainsi que ses rencontres d'information pour la branche. En 2011, deux événements ont été organisés pour présenter la Fondation aux professionnels. En mars 2012, un nouvel événement d'information a également eu lieu pour permettre aux professionnels de comprendre les modifications effectuées dans les règlements en début d'année.

Trois soirées d'information ont donc déjà été organisés par Fonction : Cinéma :

### **29 septembre 2011**

Information Aide sélective Cinéforum

Robert Boner étant absent pour cause de maladie, l'événement a été conduit par Joanne Bourgeois, Aude Vermeil, Jean-Marc Frohle, et Luc Peter.

### **1er décembre 2011**

Rencontre avec Ivo Kummer, Chef de la section cinéma de l'Office Fédéral de la Culture pour faire le point sur les régimes d'encouragement de l'OFC et avec Robert Boner, Secrétaire général de la Fondation Romande pour le Cinéma, pour expliquer la situation de la Fondation après une première session sélective et faire le point sur les relations de la Fondation avec l'OFC.

### **27 mars 2012**

Rencontre avec Robert Boner pour expliciter les nouveaux règlements et répondre aux questions des professionnels.

## **Les Cinémas du Grütli**

Pour mémoire, le projet « 2 Box » conçu par Fonction : Cinéma a gagné l'appel d'offre pour reprendre les salles du Grütli en juillet 2010.

Dans l'attente de l'entrée en fonction du directeur allié à ce projet, Edouard Waitrop, l'équipe en place a temporairement pris les rennes du fonctionnement des salles.

En automne 2010, les autorités ont rédigé les statuts de la nouvelle Fondation et ont proposé que Fonction : Cinéma y occupe un siège en tant que partenaire « institutionnel ». Le Comité a longuement hésité à répondre positivement à l'invite.

Si nous avons finalement accepté, c'est que nous estimions que les valeurs et les réformes concrètes proposées étaient dans l'intérêt général, non seulement de la branche, mais aussi du grand public. Conscients que ces modifications demanderaient des efforts particuliers et du temps à prendre forme, nous souhaitons apporter notre contribution et notre appui à ce projet prometteur et enthousiasmant.

A l'arrivée d'Edouard Waitrop au printemps 2011, plusieurs difficultés se sont fait jour (financières, organisationnelles, etc.).

Dans ce contexte peu propice aux rapides changements que nous espérions, nous avons appris dès la mi-juillet qu'E.W. était nommé à la Quinzaine des réalisateurs du festival de Cannes et qu'il avait accepté le poste !

Notre devoir de réserve ne nous permet pas aujourd'hui de livrer dans le présent rapport les détails et notre analyse de la situation. Mais, étant donné notre vision très différente de l'équipe responsable et d'une partie du Conseil, des objectifs et des priorités pour ce projet culturel majeur, nous avons communiqué en décembre 2011,

au Conseil et aux magistrats, notre souhait de nous retirer du Conseil de Fondation rapidement.

Après une rencontre avec Messieurs Charles Beer et Sami Kanaan pour exprimer notre déception et notre crainte pour le futur de cette institution, ces derniers ont reconnu que différents problèmes minaient ce projet.

Un accord a été conclu, qui nous lie encore à ce jour, pour que nous restions au sein de cette instance jusqu'à ce que les problèmes soient sérieux, et que les magistrats y apportent des solutions.

En résumé, nous avons déployé beaucoup d'énergie pour que ces cinémas deviennent un lieu vivant et fort, empli de débats, de réalisateurs de tous horizons, qui amènent une dynamique positive à Genève. Notre déception aujourd'hui est à la hauteur des espoirs investis !

Nous aurons l'occasion, lors de notre Assemblée Générale en juin 2012, de revenir sur ce dossier plus en détails, car nous osons espérer que d'ici-là les choses auront évolué.

Par ailleurs, un addendum au présent rapport vous sera adressé dès que possible.

## Le RAAC

L'avant projet de loi rédigé par la commission ad hoc pour une nouvelle loi sur la culture a été finalisé au printemps 2011 (la direction de FC a participé à cette commission). L'Etat a ensuite procédé à une très large consultation sur ce texte (partis politiques, milieux culturels et associatifs) durant l'été. L'accueil, globalement favorable à cette nouvelle loi, a permis au Conseiller d'Etat, Monsieur Charles Beer, de poursuivre la maturation du texte avec l'ensemble du Conseil d'Etat.

Un des enjeux majeurs de cette nouvelle loi, hormis qu'elle contraindrait l'Etat à investir dans la création et les institutions culturelles (ce qui n'est pas explicite dans la loi actuelle), c'est qu'elle favorise la concertation entre les différentes instances qui mènent une politique culturelle à Genève. D'autre part, le projet de loi prévoit la mise en place d'un Conseil de la culture permanent, avec à sa table toutes les collectivités concernées (communes, Ville de Genève et Etat) et des représentants des artistes et des acteurs culturels.

Afin de mieux préparer les débats autour de ce futur Conseil de la culture, le RAAC a organisé, en novembre 2011, son quatrième Forum sur les questions que pose la concertation entre les milieux culturels et les autorités.

Un point a également été fait à cette occasion sur la situation des lieux culturels en danger et sur leur relogement, mais aussi sur les conséquences de la nouvelle loi sur le chômage, entrée en vigueur en avril 2011, et qui, déjà, touche très durement les intermittents.

L'élection d'un nouveau magistrat en charge de la culture à la Ville de Genève, Monsieur Sami Kanaan, a permis de modifier l'atmosphère des débats sur ces questions. Certes, le dialogue entre les services de l'Etat et de la Ville n'est pas toujours un long fleuve tranquille, mais le ton et les objectifs de collaboration des deux administrations sont plus constructifs. La perspective de réelles pertes de ressources pour la Ville (plusieurs projets de loi ou directives fiscales au plan fédéral laissent croire que la Ville va perdre quelques 280 millions de recettes à moyen terme), ont imprégné les débats de ce quatrième Forum. (*Voir en annexe la position du RAAC- discours inaugural du 4<sup>ème</sup> Forum*).

Si le RAAC a continué à jouer un rôle d'interlocuteur et de fédérateur en 2011 sur ces enjeux, ses forces vives se sont amenuisées, ce qui semble naturel après plus de cinq ans de mobilisation quasi permanente. Le défi en 2012 sera de se poser la question de sa pérennité (aujourd'hui le RAAC est organisé en association). Si le Conseil de la culture devait voir le jour, n'est-ce pas cette instance qui pourrait prendre le relais ?

Le fait est que ce mouvement a permis l'exploit, non seulement d'augmenter substantiellement ces dernières années la manne destinée à la création, mais aussi d'inverser complètement le processus politique engagé en 2007 pour que l'Etat se désengage entièrement de ses responsabilités en matière culturelle. Au contraire, en 2012, le Grand Conseil se prononcera sur une nouvelle loi cantonale qui verrait, si

elle est adoptée, le canton renforcer son action et donner la possibilité de voir enfin une politique culturelle concertée se mettre en place à Genève !

Il s'agira pourtant encore de veiller très attentivement en 2012 à ce que le soutien de l'Etat envers les petites structures (comme la nôtre par exemple !) ne soit pas supprimé au bénéfice exclusif des grandes institutions. La nouvelle loi prévoit en effet clairement une plus grande participation financière de l'Etat aux institutions « stratégiques ». Dans un contexte de crise économique, le danger est réel que l'assiette financière ne soit pas augmentée suffisamment de sorte que l'Etat maintienne ses engagements actuels.

A noter aussi que le RAAC a été reçu par l'organe genevois de la Loterie Romande, et que, dans ce cadre, la situation des soutiens au cinéma a été largement évoquée. Grâce à cet échange, nous espérons vivement qu'en 2012 la Loterie soutienne à nouveau des projets de films ponctuellement. (La Loterie avait à l'automne adressé des fins de non recevoir à plusieurs demandes de soutien de films, au prétexte de la création de la Fondation Romande pour le Cinéma).

## Conclusion

Une année riche, dont les perspectives et les développements futurs ne manqueront pas d'être passionnants.

Au risque de me répéter, sans une équipe soudée et un Comité qui permet de vrais débats dans une atmosphère de confiance mutuelle, ce travail ne serait pas aussi fructueux. L'Assemblée Générale élit chaque année, depuis bientôt 30 ans (!), 8 personnes responsables de la bonne marche de l'association. Je tiens à vous dire ici, Chers Membres, qu'ils n'ont pas démerité. L'investissement bénévole a été très conséquent en 2011, notamment à cause des nombreuses séances qu'a impliqués la Fondation Romande. Cet engagement est remarquable, vivant, et contribue de manière décisive au visage qu'à aujourd'hui Fonction : Cinéma. Maintenir, voire cultiver avec soins, ce lieu de rencontre et de discussion fait partie de ma mission.

Le développement des lieux « structurés » de concertation, notamment au sein des nouveaux Conseils de Fondations créés pour la Fondation Romande, les Cinémas du Grütli et peut-être demain du futur Conseil de la culture, me paraît être la « marque » de 2011. Nous avons réussi à planter des graines qui, si elles sont entretenues avec intelligence et délicatesse, nous permettront à l'avenir de signaler rapidement nos difficultés et de proposer des solutions préalablement discutées au sein des professionnels via Fonction : Cinéma ou/et le Forum romand des producteurs.

L'air de rien, c'est un progrès : nous avons construit notre chance de suivre au plus près les critères et les conditions dans lesquelles les films seront produits à l'avenir.

Une de nos missions, d'ailleurs, pour les mois qui viennent, sera d'entreprendre toutes les démarches utiles, afin de soutenir la Fondation Romande pour optimiser ses ressources financières en démarchant notamment le secteur privé.

En outre, c'est une question de conviction, mais j'ai toujours cru que l'intelligence est plus forte lorsque différents cerveaux s'associent pour mener une action.

Si le dialogue entre professionnels a parfois été rocailleux ces dernières années, notamment autour du projet de la Fondation Romande pour le Cinéma, nous sommes aussi très heureux aujourd'hui de pouvoir compter sur l'ouverture d'esprit de Robert Boner, qui en a pris les commandes. L'échange d'informations est fluide, les désaccords clairs et sans tensions inutiles. Là aussi, ce nouveau partenaire, avec son expérience solide, contribue à voir l'avenir avec une note d'espérance bienvenue.

Car nos métiers du cinéma sont durs, la précarité guette et angoisse chacun, et le fait de pouvoir au moins être *entendu* est crucial pour maintenir l'élan fragile des réalisateurs et des producteurs.

Sur les points essentiels, les autorités ont suivi nos souhaits et, là aussi, il faut les remercier de leur écoute et des efforts qu'ils ont consentis pour faire avancer la cause du cinéma !

Mais le plus grand merci, et c'est par celui-ci que je terminerai, va aux réalisateurs et aux producteurs qui ont sorti de merveilleux films en 2011 !!!!  
Bravo à eux, cela nous dope pour continuer à faire avancer le schmilblick !

Aude Vermeil

## Annexe I

### Chiffres rapport d'activité 2011

#### Membres FC

Fonction : Cinéma comptait 436 membres en 2011.

#### Sociétés et organismes touchés par nos prestations (125) :

Action Intermittents	Diversités
Activités culturelles UNIGE	Dvdream
Adavi Productions	Earthling Production
Agora Films	ECAL
Aïe Productions	Ecole de Théâtre de Martigny
Akka Films	Elefant Films
Alva Film	Espace Femmes International
Animation Squad	Espace Productions
Animatou	Etilem
Arrête pas ton cinéma	Eva Text & Film
ArtiFX	Fédération Suisse des Sourds
Association Co-Naître	Festival International du Film et Forum sur les Droits Humains
Association Contrechamps	Festival International du Film Oriental
Association Métal	Filmar en America Latina
Association Sulla Strada	Les Films du Tigre
Bibliothèque Musicale	Les Films Zorr Production
Black Movie	Le Flair Production
Bouffée d'art	Flotow Productions
Box Productions	Flyingwave
CC Prod	Fondation Romande pour le Cinéma
Le CinéAtelier	Fonds REGIO Films
Ciné-Bulletin	Forum romand des producteurs
Les Cinémas du Grütli	France-Helvetia
Cinémathèque Suisse	Frédéric Gonseth Productions
Cinéma Tous Ecrans	Glam Chic Prod
Cinérive	Glaus Casting
Cineworx	Greenpeace
Climage	HEAD
C-Side Productions	Horizon Films
CTF-net	Hors champ
Diaminds Strategic Communication	

IDIP Films  
Ikon Productions  
Imagia  
Imagina studio  
Imago Films  
Intermezzo  
Intermezzo Films  
Jump Cut Production  
Jura Films  
Kumquat  
Laïka Films  
Lang Film  
Louise Productions  
Lunafilm  
Manisanda Productions  
Médecine & Hygiène  
Melusine Films  
Merlin Films  
Millenium Films  
Miroir Prod  
Münd  
Nadasdy Film  
Œil ouvert  
Olympia Films  
Owl Prod  
Papaye Productions  
Plans Fixes  
Point Prod  
Les Productions JMH  
PS Productions  
RAAC  
Radio Cité Genève  
Radio Télévision Suisse  
Random Visual Arts  
RaR Film  
Reverdin Publicité  
Rita Productions  
Saskia Vischer Productions  
Sep & San Film Production  
Show and Tell Films  
Société Suisse des Auteurs  
So close  
Stratis  
Studio GDS  
Studios lolo  
Suissimage  
SwissFilms  
Taurus Studio  
Taxi Films  
Teenergy Promotion

Théâtre du Grü  
Théâtre du Loup  
Thera Production  
Tipi'mages Productions  
Tlaloc  
Traces Cinéma  
Troubadour film  
TWOSA Films  
Les Verts genevois  
Videocraft  
Visions du réel  
Yaka Productions  
Zooscope

## Location de la salle de projection 2011

Types de location de la salle de projection	Nb. de projections ou séances
Projections publiques dans le cadre de festivals partenaires	79
Projections publiques organisées par des réalisateurs ou des producteurs	64
Projections privées organisées par des réalisateurs ou des producteurs	49
Séances et castings organisés par des réalisateurs ou des producteurs	39
Réunions professionnelles (REGIO, RAAC,...)	16
Evénements FC	10
<b>Total des projections ou séances</b>	<b>257</b>

## Participants aux événements de FC :

28.01.11	UER	Présents	68
31.01.11	G. Meredith, séances individuelles		11
03.02.11	Bonne Pioche	Présents	82
08.02.11	Chollet-Fitze	Présents	63
03.03.11	Droit à l'image	Présents	58
23.05.11	Nouvelle loi chômage	Présents	55
07.08.11	Dîner à Locarno	Invités	50
29.09.11	FRCi aide sélective	Présents	145
14.10.11	Face to Face 4	Participants	13
			22

		Producteurs	9
01.12.11	Kummer-Boner	Présents	114

## Présents 2011

**TOTAL 668**

### Sites internet (FC et Annuaire Romand du cinéma) :

Nombre total d'internautes 12'581  
(40 % de nouveaux)

**Nombre total de visites 29'910**

(Sites de Fonction : Cinéma et Annuaire Romand du Cinéma confondus)

#### Application iPhone :

220 personnes qui ont téléchargé avec les notifications push en 2011  
On estime à 400 le nombre de téléchargements au total.

## Bourses DIP 2011

<b>2011</b>			
<b>Soc. productions</b>	<b>Nom du stagiaire</b>	<b>fonction</b>	<b>semaines</b>
Akka Films	Giulia Fratini	Stagiaire costumes	4
	Marion Pingoud	Stagiaire décor	4
Tlaloc Films	Antonin Palandella	Stagiaire production	3
Les Façonneurs de mémoire	Grischka Guibert	Assistant montage	8
Akka Films	Eva Bärtschi-Klein	Assistante production	5
Production Maison	Marina Künzi	Assistante réalisation	5
Elefant films	Maria Gaus	Assistante production	7
JMH production	Vania Jaikin	Assistante réalisation	8
<b>Totaux 2011</b>			<b>54</b>

## Annexe II

### Discours RAAC

19 novembre 2011

Depuis la création du Rassemblement des artistes et acteurs culturels en 2007, les relations entre artistes et pouvoirs publics ont été questionnées ; ces relations ont bougé, évolué. Il s'est passé beaucoup de choses, et le RAAC a constamment essayé de renforcer ses principaux axes de travail : d'une part, la communication, l'échange, la concertation; d'autre part, la transversalité, qui le confronte à des problématiques générales comme les espaces, la protection sociale ou la formation.

On s'est quittés en mai 2009 avec un troisième Forum organisé à Am Stram Gram et avec la publication d'un petit livre-manifeste qui reste pour nous un texte de référence. C'est un livre dont nous sommes toujours très fiers, puisqu'il nous sert aujourd'hui encore de boussole.

Ces deux années ont été riches en discussions, négociations, coups de gueule, événements, inventions de nouveaux outils de concertation ou de soutien.

Parallèlement, ces deux années ont été marquées par l'augmentation de lignes budgétaires en faveur de la création indépendante en Ville de Genève, montants qui aujourd'hui sont à nouveau en danger. Ces deux années ont par exemple vu se concrétiser de grands succès: parlons ici de la Fondation romande pour le cinéma, qui s'est construite en réunissant autour de la table tous les cantons romands, les Villes et les représentants du milieu professionnel. En discussion depuis maintenant plus de six ans, cette nouvelle Fondation est aujourd'hui opérationnelle et a attribué fin octobre ses premiers fonds à des projets de films romands.

Signalons aussi deux secteurs dans lesquels des plateformes de communication, d'échange et de concertation ont été mises en place : il y a tout d'abord la question des lieux dédiés à la culture, question cruciale, pour laquelle s'est constituée une plateforme de concertation réunissant l'Etat, la Ville, les communes et le RAAC ; il y a ensuite la question du statut social, qui a mobilisé des représentants des pouvoirs publics et des représentants des artistes pour inventer de nouveaux modèles. Nous ferons le point sur ces deux plateformes de travail tout à l'heure.

Au chapitre des nouveaux outils de soutien, il convient de saluer ici l'Association des communes genevoises (ACG), qui a ouvert une ligne de subventionnement commun aux arts et à la culture : il s'agit du Fonds intercommunal. Cette nouvelle potentialité de soutien conjoint montre que les communes ont bougé, que les communes ont innové.

Depuis ce troisième Forum à Am Stram Gram, un nouveau projet de loi cantonal sur la culture a été mis en chantier. La loi actuelle, il faut le rappeler, ne contraint aucunement le canton en matière d'engagement culturel ; ce qui a permis en 2007 au Conseil d'Etat d'imaginer se défaire de ses responsabilités en cette matière. Ainsi un nouvel instrument légal, plus précis et plus pressant, pourrait-il servir à légitimer l'action de l'Etat en matière d'art et de culture auprès du Grand Conseil. Ce que le RAAC estime hautement souhaitable.

Les premiers travaux sur ce futur projet de loi ont toutefois occasionné de très fortes tensions, et péjoré les relations entre la Ville et l'Etat de Genève, ce qui a malheureusement grippé les débats : il est certain que, si tous les partis et toutes les instances s'accordent en théorie, depuis des années, sur le fait que le soutien à la

culture doit être révisé à Genève, en termes de partage des responsabilités, ce nouvel équilibre reste très délicat. Il convient ici d'insister sur la position du RAAC. Le RAAC accompagne son appui à ce projet de loi cantonale de deux conditions : premièrement, que ce nouvel outil juridique ne rabatte en aucune manière l'engagement remarquable et historique de la Ville de Genève pour les arts et la culture. Disons-le clairement, selon nous, il n'y a point de salut sans un réel partenariat entre canton et Ville de Genève dans le financement des institutions culturelles, y compris dans les plus grosses d'entre elles : tour de table auquel les communes devraient également participer. Autre condition : que des moyens financiers supplémentaires conséquents soient dégagés par le canton, de manière à ajuster les budgets cantonaux aux fortes ambitions de cette future loi. En ces temps de crise, la société doit continuer à se penser et à se réinventer dans ses mythes et ses valeurs : un travail essentiel qui passe par les arts et la culture. Ainsi, l'équation est-elle simple : la Ville ne doit pas faire moins; l'Etat doit faire plus. Cette équation est posée dans notre livre-manifeste, et cette équation est au principe de l'avant-projet de loi sur les arts et la culture. Il s'agira pour nous, artistes et acteurs culturels, le moment venu, d'accompagner avec vigilance ce processus législatif, et pour vous Mesdames et Messieurs les Députés, de mesurer à leur juste valeur les enjeux de ce projet de loi pour l'avenir de notre République, en évitant notamment, de reconstituer à cette occasion, de stériles clivages gauche-droite.

Pour le dire autrement, le RAAC estime qu'une nouvelle définition des responsabilités en matière culturelle ne peut et ne doit viser qu'une amélioration du soutien à la culture, ET dans ses modes ET dans ses montants. Ce que ni un désenchevêtrement ni un statut de pilote désargenté ne pourrait assurer. A ce sujet encore, l'on peut s'étonner de l'attitude d'une Constituante qui, en deux temps trois mouvements, vote la « cantonalisation » de certaines institutions culturelles, dans le but de palier, de manière abrupte et non réfléchie, une perte d'entrées fiscales pour la Ville de Genève, pertes que les décisions de cette même Constituante ont provoquées. La liste des institutions concernées par un nouvel équilibre, comme celle qui sera jointe au projet de loi, ne devrait pas être établie sans une concertation tripartite : cantons, villes (au pluriel !) et milieux culturels.

On le voit, on l'entend, la préoccupation du RAAC depuis 2007, sa matière première, c'est l'information et la circulation de l'information. Et tout d'abord entre les politiques et les artistes. Mais les coupes « sabre au clair » effectuées récemment au sein de certaines commissions du Municipal nous montrent qu'il y a encore du travail à faire de ce côté-là...

Il faut brièvement évoquer ici d'autres projets de loi qui se profilent au niveau cantonal et qui risquent d'appauvrir singulièrement les finances de la Ville (on parle de l'abandon de la taxe professionnelle, et de la suppression de la répartition de l'impôt entre commune de domicile et commune de profession). Le RAAC s'oppose fortement à ces redéfinitions fiscales qui mettraient à mal le remarquable positionnement de la Ville dans son soutien à la culture. !

Un article du projet de loi cantonal sur les arts et la culture nous occupe aussi tout particulièrement, celui qui porte sur la concertation, cheval de bataille du RAAC. C'est pourquoi nous avons axé ce quatrième Forum sur cette question cruciale de la concertation. En constatant qu'au sein même du comité du RAAC, les positions sur ce que pourrait être le Conseil de la culture programmé par un article du projet de loi, suscitent de nombreuses interrogations. Car les pièges sont nombreux en matière de concertation : les artistes engagés sur la plateforme de concertation pour les

espaces ont été les premiers confrontés aux difficultés de l'exercice. La voie en effet est étroite entre un groupe-conseil qui propose une mise à plat stratégique des besoins, des enjeux, des tendances d'un milieu artistique, et un groupe-conseil qui se trouverait instrumentalisé, et finalement conduit à des décisions d'ordre politique. En aucune façon, un outil de concertation ne doit conduire à substituer des artistes, ou des représentants des artistes, aux politiques.

Mais, si nous pensons aux défis qui attendent Genève en matière de culture, à savoir la création d'infrastructures nécessaires comme la Nouvelle Comédie et le Pavillon de la Danse, ou le relogement de plusieurs structures qui ont fermé ou sont en passe de fermer, nous devons souhaiter un Conseil de la culture favorisant la coordination de toutes les forces pour que ces projets aboutissent.

Devant nous, il y a une crise économique dont nous avons encore peine à prévoir l'intensité, ainsi que de nouvelles lois fiscales qui pourraient bouleverser les rapports entre Ville de Genève, communes et Etat.

Face à de telles incertitudes, deux options se présentent à nous: renvoyer les réformes à plus tard en attendant que le ciel s'éclaircisse, ou, au contraire, travailler la crise et affronter cet environnement peu propice. Dans ce cas, c'est au prix d'un respect absolu de tous les partenaires, dans le dialogue et l'intelligence, qu'une nouvelle loi sur la culture aura une chance de faire la différence.

Au vu de la fragilité des acquis du secteur, les milieux culturels ne prendront le risque de voir le paysage évoluer qu'à la condition d'un engagement des autorités à améliorer ce paysage.

Ce sont toutes ces questions, enjeux, impasses, promesses que nous tenterons de traverser ensemble durant cette journée. A cet égard, nous tenons à remercier vivement tous les partenaires politiques qui ont répondu présents à notre invitation, et qui continuent donc à jouer le jeu engagé par le RAAC en 2007: celui de la discussion en vue d'une meilleure compréhension mutuelle. Et cela, pour le bien non seulement des artistes, mais aussi, et surtout, du public.

Je vous souhaite donc la bienvenue. Et que ce quatrième Forum nous permette de dégager quelques voies pour continuer à cheminer ensemble dans les temps à venir, qui comme chacun le constate, s'annoncent brutaux !